



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FOND DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

RAPPORT D'ÉTAPE

État partie bénéficiaire : GABON

Titre du projet :	Inventaire et promotion du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées du Gabon	
Calendrier :	Début : 27/04/2017	fin : 01/12/2017
Budget :	<p style="text-align: right;">Total : 37 990dollars des États-Unis</p> <p><i>Y inclus :</i></p> <p>Fond du patrimoine culturel immatériel : 24 560 dollars des États-Unis</p> <p>Contributions de l'État partie : 13 430 dollars des États-Unis</p> <p>Autres contributions : En cours dollars des États-Unis</p>	
Agence de mise en œuvre :	Direction de la Conservation du Patrimoine Culturel	
Partenaires de mise en œuvre :	Centre de Recherche et d'Etudes Sociologiques (CRES)	
Personne contact :	<p>Titre (Ms/M., etc.) : Directeur de la Conservation du Patrimoine Culturel</p> <p>Nom de famille : OWONO ESSONO</p> <p>Prénom : Germain</p> <p>Institution/position : Ministère de l'Economie Numérique, de la Communication, de la Culture et des Arts</p> <p>Adresse : BP: 1007</p> <p>Numéro de téléphone: 00 (241) 07.288.870</p> <p>Adresse électronique : odoublevono@yahoo.fr</p>	

Contexte et justification

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 750 et 1000 mots

Ce projet entend réaliser l'inventaire des éléments du patrimoine culturel immatériel des minorités pygmées vivant sur le territoire national gabonais.

Neuf ans après la ratification de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel par le Gabon, des formations - non encore traduites en programme d'action - en vue de mettre en œuvre celle-ci au niveau national, ont été réalisées par le Bureau multipays de l'UNESCO à Libreville pour les agents du ministère en charge de la culture, de la Communication, de l'Intérieur et des ONG et associations nationales.

A partir de cette observation, le bureau Multipays de l'UNESCO à Libreville a initié de juin à août 2012, en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, une série de quatre ateliers de formation des communautés locales aux méthodes d'inventaire. Au total, quatre-vingt et un (81) participants ont pris part aux ateliers.

Ces ateliers ont été l'occasion d'une prise de conscience de la disparition des éléments du pci ainsi que de leur principal vecteur, la langue.

A l'issue des ateliers, nous avons constaté que les communautés pygmées présentes dans ces différentes provinces n'avaient pas été associées aux travaux, ce qui nous a conduit à envisager une sensibilisation/formation appropriée à ces communautés qui souffrent, autant que leurs voisins bantou, de la perte des éléments du pci constitutifs de leur identité ; hypothèse que nous avons soumise non seulement aux associations des pygmées présentes à Libreville mais aux pygmées ayant bénéficié du séminaire de septembre 2010. L'entretien au service Recensement de la DCPC du ministère avec les pygmées non structuré en ONG met en évidence la menace de disparition et surtout leur assimilation, ce qui suppose la disparition de leur pci.

La réalisation des inventaires du patrimoine culturel immatériel dans le cadre du présent projet permettra au Mouvement des minorités autochtones et pygmées du Gabon (MINAPYGA), à l'Association pour les bonnes actions médicales et environnementales (ABAME) et autres groupes essentiellement, de disposer non seulement de praticiens capables de mener des inventaires mais aussi de consolider et enrichir leurs activités en faveur des communautés qu'elles représentent d'une part, et aux communautés locales qui bénéficieront des activités prévues par le projet d'inventaire d'autre part, de disposer des moyens techniques, théoriques et matériels susceptibles de faciliter la promotion et la sauvegarde de leur patrimoine culturel immatériel. MINAPYGA et ABAME pourront alors mettre en œuvre des missions de sauvegarde et de promotion du PCI dans leurs communautés d'origine et pourquoi pas ailleurs au Gabon en créant un réseau avec les autres communautés non représentées en leur sein. Etant donné que la présente demande d'assistance internationale est élaborée par les services du ministère de la culture dans le cadre de leurs nouvelles attributions, les seuls interlocuteurs organisés, susceptibles de prendre part à la réalisation des activités au niveau institutionnel, sont les associations ABAME et MINAPYGA, présentes dans le Woleu- Ntem, l'Ogooué-ivindo et la Ngounié ; l'Ogooué-lolo et le Haut-Ogooué n'ayant pas de structures comparables.

La diffusion des résultats des inventaires, notamment sous forme de brochure, contribuera à une meilleure connaissance mutuelle du pci des différentes communautés pygmées, toute chose qui participe au renforcement du respect mutuel et au dialogue des cultures à l'échelle nationale, tant les communautés concernées sont encore marginalisées ; d'où la facile assimilation des Barimba de la Nyanga et des Okowa dans l'Estuaire.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 100 et 500 mots

Après l'approbation de la demande d'assistance internationale par le bureau du Comité Inter-gouvernemental de la Convention, le Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Civique a signé l'arrêté n°005/MCAEC du 27 novembre 2015 portant création, attributions et composition du Comité de Pilotage chargé de l'inventaire et de la promotion du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées du Gabon. Cet engagement de l'Etat a débouché sur l'installation du Comité Technique chargé de l'inventaire le 21 décembre 2016. Les annexes comprennent l'allocation du Directeur de Cabinet, le programme officiel et la composition du comité technique. Après l'installation du comité de pilotage, une formation a été initiée sur la convention par Germain OWONO ESSONO, président du comité technique, comme l'indique le programme officiel.

Le CRES a initié une formation sur la méthodologie de l'inventaire du pci à l'attention du comité de pilotage en janvier 2016. Après cette formation théorique, deux inventaires sur le pci ont été réalisés respectivement à Akiéni dans le Haut-Ogooué et Mékambo dans l'Ogooué-Ivindo, soit deux étapes sur quatre.

Initialement destiné aux communautés Babongo de Mvengué, l'inventaire du pci dans le Haut-Ogooué a eu lieu à Akiéni, du fait l'assimilation des Babongo de Mvengue devenus "modernisés". A ce sujet, l'inventaire s'est déroulé du 08 au 12 février 2017, à Akiéni, dans le regroupement de Kassielé.

En terme de formation du comité local, elle a été assurée par Madame Claudine-Augée ANGOUE avec l'appui du comité Technique.

Sur la participation, 21 personnes, de tranches d'ages différentes, ont pris part à l'atelier de formation sur la convention de 2003. Au total, trois(3) éléments ont été inventoriés ainsi que de nombreux savoir-faire. Au titre des éléments inventoriés, Andoulè et Kakoumbou sont des danses de réjouissances liées aux évènements festifs. Il faut noter la disparition du Ndjobi et du Lissiembou qui ne se pratiquent plus. La pauvreté du pci s'explique par l'assimilation des Babongo au Téké car les Babongo de Kassielé ont perdu leur langue au profit de la langue Téké. Elle s'explique aussi par l'abandon de leurs pci par effet d'assimilation. Du coup, le Babongo se nourrit du complexe d'infériorité et de méfiance. Or, l'un des objectifs de la convention est le respect du pci des communautés; d'où le plaidoyer du 2^{ème} vice-président à l'attention de la communauté Babongo sur l'affirmation du pygmée.

A l'opposé, l'inventaire du pci dans l'Ogooué-Ivindo, à Mékambo, a eu lieu du 06 au 11 mars 2017.

Après les civilités d'usage auprès des autorités locales, le principe de la formation du comité local à la convention de 2003 et aux méthodes d'inventaire a été respecté.

Globalement, l'objectif a été atteint, à propos de la compréhension de la convention, le besoin de renforcement de capacités, la participation plus grande des communautés réparties en trois groupes, les éléments viables, ceux nécessitant une sauvegarde urgente et ceux qui ne se pratiquent plus.

Chez les hommes, sur les onze (11) éléments inventoriés, seuls cinq (5) sont encore vivants et pratiqués. Il s'agit: Akouyi, Lanhou (danse de réjouissance), Ngana (art du conte), Moupanekpa (jeu de dévinettes) et Amboukou (danse de séduction).

Chez les femmes, les éléments déjà inventoriés précédemment ne figurent pas sur cette liste. Il s'agit: de Dissiembo (danse d'accompagnement et rite de passage chez la jeune fille), Ambouema (rite pour la chasse au filet), Ngodja (chants exécutés pour l'appel du sanglier), Dississa (danse exécutée lors de la circoncision), Mawassa (rite des jumeaux) et Dikoba (danse exécutée au cours de la circoncision).

Chez les jeunes, il existe une multitude de savoir-faire lié à la fabrication, à la chasse, à la pêche et à la collecte du miel. Aussi, existe-t-il des traitements thérapeutiques des femmes inventoriés pour les

règles douloureuses, la procréation, l'attirance, etc.

Description de la mise en œuvre du projet

Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence et des partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1000 et 1500 mots

Le projet Inventaire et promotion du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées du Gabon a connu des avancées majeures, en terme d'activités réalisées. A cet effet, conformément au calendrier initial de la demande 00949, les activités suivantes ont été réalisées ce jour:

- Arrêté ministériel portant création, attributions et composition du comité de pilotage chargé de l'inventaire;
- Présentation et installation du comité de pilotage;
- Définition des termes de références pour l'élaboration d'une méthodologie de travail adapté;
- Formation/sensibilisation des membres du comité de pilotage (MINAPYGA, ABAME et Direction de la Conservation du Patrimoine Culturel);
- Evaluation et adoption d'une méthodologie de travail du comité;
- Acquisition du matériel spécifique pour le renforcement des capacités techniques;

Après ces préalables, le comité technique a effectué les missions d'inventaire respectivement dans le Haut-Ogooué, Akiéni, dans le regroupement de Kassiele et l'Ogooué-Ivindo, Mékambo, dans le regroupement d'Imbong.

La mise en œuvre du projet a respecté le calendrier initial, c'est-à-dire, la préparation par le point focal Haut-Ogooué de l'atelier de sensibilisation/formation des communautés Babongo, l'organisation de l'atelier de sensibilisation/formation aux techniques d'inventaire in situ, l'inventaire et l'état de viabilité des éléments Babongo, la restitution/validation des résultats de l'inventaire et le rapport de l'atelier 1. De même, le précédent processus a été respecté pour le rapport de l'atelier 2 dans l'Ogooué-Ivindo auprès des Bakoya.

Du fait de l'assimilation au Téké, les Babongo ont perdu leur identité, c'est ce qui explique leur préjugé d'être pygmée, le complexe d'infériorité. Pour briser ces préjugés, le 2^{ème} vice-président du comité de pilotage a fait un plaidoyer, en tant de membre de la communauté Koya. Il a démontré que les pygmées sont un peuple autochtone, les peuples premiers du Gabon. Dans son exposé, il a posé comme base le principe d'acceptation de son identité. Le président du comité de pilotage a montré les atouts de convention 2003 pour les communautés car elles sont le cœur de la convention, et partant des peuples pygmées.

Si le problème de traduction/compréhension a été perceptible à Kassielé, dans le Haut-Ogooué, il l'a été moins à Mékambo.

En terme de difficulté, il faut poser le problème de la traduction. Instantanément, le jeu de la double traduction français-téké ne va pas sans poser de problèmes face au niveau de langue de la convention. Face à cette difficulté, Madame la vice-présidente, Madame Claudine-Augée ANGOUE a du simplifié voire rendre accessible la convention aux communautés in situ. Il va s'en dire que le niveau des participants commande le formateur sur le choix des concepts de la convention en fonction du milieu sociologique.

A la suite de ces deux activités, le comité, s'étant rendu compte de la lenteur de la contribution de l'Etat partie au budget du projet a décidé de suspendre les activités prévues dans les deux autres provinces. Cette situation malheureuse a permis de prendre attache avec le secrétariat de la convention à Paris en vue d'amener les autorités nationales compétentes d'apporter sa contribution. Aujourd'hui encore, la situation économique nationale d'aidant pas, le comité attend toujours la réalisation des nouvelles

dispositions prises par le Ministre d'Etat en charge de la culture. Le processus d'inventaire reste suspendu à la mise en œuvre de cette décision.

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concerné(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du soutien financier, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 300 et 500 mots

La participation des communautés a été effective de la rédaction du projet de demande d'assistance au rapport narratif ICH 04 aujourd'hui.

En effet, l'implication de MINAPYGA et ABAME à l'élaboration de l'arrêté ministériel et conformément à la demande d'assistance 00949 du Gabon explique leur présence dans le comité de pilotage. Grâce à leurs membres présents sur le territoire, notamment, dans le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Ivindo, ces ONGs ont facilité la préparation et l'organisation des ateliers de sensibilisation/formation aux techniques d'inventaire in situ.

Au de-là de la simple préparation, dans le Haut-Ogooué, à Akiéni, Monsieur Léonard-Fabrice ODAMBO ADONE (MINAPYGA) a facilité la participation des communautés Babongo à travers un plaidoyer sur son expérience.

Par ailleurs, dans l'Ogooué-Ivindo, précisément à Mékambo, dans le regroupement d'Imbong, une nouvelle repartition a été initiée comprenant: les hommes, les femmes et les jeunes, pris séparément.

Au terme des sensibilisation/formation, les communautés ont identifié elles-mêmes leur pci avec les membres du comité du pilotage et les points focaux ayant facilité l'organisation.

Pour matérialiser leur participation, l'avènement des jumeaux a coïncidé avec l'organisation de l'atelier n°2. Les communautés Bakoya nous ont alors gratifié du Mawassa correspondant au rite des jumeaux.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéficiaires du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.*
- l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.*

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 100 et 500 mots

Les résultats de l'inventaire peuvent être utilisés à plusieurs fins. D'abord, l'édition des brochures et flyers va largement contribuer à une meilleure connaissance des peuples autochtones en général, en particulier des peuples inventoriés. Ces nouvelles informations récentes peuvent être utiles dans le milieu éducatif comparativement aux données datant qui donnent une image peu reluisante aux pygmées comme étant "un peuple primitif vivant de chasse et de cueillette". Or, ces données permettront de contextualiser et de présenter la diversité de leurs éléments immatériels. De même, la vidéo sur le rituel de la sortie des jumeaux "Mawassa" peut être utilisée dans les mêmes conditions pour montrer les similitudes entre les peuples autochtones et leurs voisins.

Pour aller plus loin, au cours de la préparation du Budget 2018, la direction de la Conservation du Patrimoine Culturel, au vu des résultats a plaidé pour le chapitre sur "la mise en œuvre de la convention 2003" qui est en cours d'étude en vue de l'adoption de la loi de finance 2018. En cas de validation, les ateliers ciblés de renforcement de capacités sur des modules de la convention seront proposés au

Secrétariat de la convention à l'attention des peuples autochtones. Par ailleurs, pour renforcer le partage d'expérience, les expériences des pci des trois (3) étapes seront présentées au peuple autochtone de l'Ogooué-Ivindo par exemple, et vice-versa. Cette approche aura le mérite de susciter davantage la sauvegarde, la prise de conscience et surtout la transmission.

A ce titre, le plan national de sauvegarde en fera un écho particulier sur la viabilité et les stratégies en cours d'élaboration.

Enseignements retenus

Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- *la réalisation des résultats escomptés*
- *la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés*
- *la réalisation des produits du projet*
- *la gestion et la mise en œuvre du projet*
- *la viabilité du projet au-delà de l'assistance financière*

entre 300 et 750 mots

En terme d'enseignement, un besoin croissant d'atelier de renforcement de capacités auprès des communautés pygmées;

- Besoin de sauvegarde des éléments de leurs pci; Besoin de sauvegarde d'urgence d'Akouyi ditchinda, rite de la circoncision (élément immatériel intégrant plusieurs domaines du pci à la fois);

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- *publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant*
- *rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat*
- *liste du matériel majeur fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat*
- *autres (veuillez préciser)*

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Germain OWONO ESSONO

Titre: Directeur de la Conservation du Patrimoine Culturel

Date: 03/07/2017

Signature: